

## ATTRIBUTS ET CERTIFICATIONS ÉCOLOGIQUES

### CONDITIONS D'UTILISATION SUR LES DOCUMENTS IMPRIMÉS

LE TÉLÉCHARGEMENT DES LOGOS IMPLIQUE UNE SÉRIE DE CONDITIONS POUR L'UTILISATEUR. UN SUIVI RIGOUREUX DES ÉTAPES MENTIONNÉES CI-APRÈS EST NÉCESSAIRE À L'APPLICATION DE CEUX-CI.

#### LES LOGOS :

- ✓ peuvent être utilisés uniquement sur les papiers Rolland certifiés ci-dessous
- ✓ doivent être accompagnés d'une mention les reliant au papier afin de confirmer l'objet de la certification (voir exemple ci-bas)
- ✓ ne peuvent être altérés d'aucune façon et doivent conserver leurs proportions originales
- ✓ doivent être d'une grandeur suffisante pour rendre le texte des logos lisible

#### EXEMPLE 1 : PAPIER 100 % RECYCLÉ ROLLAND MENTION SUGGÉRÉE :

Imprimé sur Rolland Enviro Print, 160M texte. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes<sup>MC</sup>.



\*Ce logo est fourni par votre imprimeur certifié FSC.

#### EXEMPLE 2 : PAPIER 30 % RECYCLÉ ROLLAND MENTION SUGGÉRÉE :

Imprimé sur Rolland Opaque, 160M texte. Ce papier contient 30 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore élémentaire et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®.



\*Ce logo est fourni par votre imprimeur certifié FSC.

### ATTRIBUTS ET CERTIFICATIONS PAR PRODUIT

PRODUITS	ATTRIBUTS	CERTIFICATIONS	
Rolland Enviro <sup>MC</sup>	✓                  ✓                  ✓                  ✓	✓	✓                  ✓
Rolland Kraft <sup>MC</sup> Rolland Opaque <sup>MC</sup> Rolland Hitech <sup>MC</sup> ReproPlus <sup>®</sup>	✓                  ✓                  ✓                  ✓	✓	✓

DISPONIBILITÉ DES LOGOS

Ces logos peuvent être téléchargés à [www.rollandinc.com](http://www.rollandinc.com) sous Attributs et certifications.

Le logo de certification du Forest Stewardship Council<sup>®</sup> atteste la chaîne de traçabilité du papier jusqu'à sa dernière transformation, soit l'impression. Ainsi, seul le logo de l'imprimeur peut apparaître sur un document imprimé. Seuls les imprimeurs certifiés FSC peuvent utiliser le logo FSC.

Ces logos ne peuvent être utilisés que par le fabricant, mais ces certifications peuvent toutefois être mentionnées dans la phrase en exemple ci-haut selon le produit.

Pour toutes questions quant à l'utilisation des logos, veuillez contacter Michele Bartolini à [mbartolini@sustanagroup.com](mailto:mbartolini@sustanagroup.com).